

Bulletin Quotidien

29 septembre 2008

Dans sa déclaration de candidature à la présidence du Sénat, l'ancien ministre Alain LAMBERT, sénateur (UMP) de l'Orne, prend six engagements

L'ancien ministre Alain LAMBERT, sénateur (UMP) de l'Orne, a envoyé hier une lettre à l'ensemble des sénateurs pour confirmer sa candidature à la présidence du Sénat. M. LAMBERT avait laissé entendre dès le début du mois qu'il serait candidat à ce poste indépendamment du résultat de la

primaire organisée la semaine dernière au sein du groupe UMP, qui a désigné M. Gérard LARCHER pour briguer ce poste face à l'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN (cf. "BQ" du 25 septembre). M. LAMBERT, issu de l'UDF, s'est notamment élevé contre "la détention de tous les leviers de pouvoir dans les mêmes mains" évoquant le fait que M. LARCHER est issu de l'ancien RPR, doutant par ailleurs que la "province soit bien représentée" alors que le sénateur des Yvelines est pour sa part "issu de l'Ile-de-France".

Dans sa lettre, M. LAMBERT appelle les sénateurs à choisir le 1^{er} octobre un président qui saura "marquer son autorité et son indépendance absolues, tant à l'endroit du président de la République que du gouvernement, assurant ainsi l'équilibre des pouvoirs voulu par la réforme constitutionnelle" adopté au mois de juillet. "Ne tolérons plus que les exécutifs, quels qu'ils soient, utilisent notre Sénat comme une sous-Assemblée nationale", lance-t-il, appelant les sénateurs à saisir "l'opportunité historique" qui leur est offerte par cette révision de la Constitution. "N'acceptons pas davantage que la recomposition territoriale de la France soit redessinée par les seules administrations parisiennes : elle doit être issue de nos propres travaux, comme nous avons su l'imposer pour la LOLF", écrit l'ancien ministre du Budget, qui entend "renverser l'image traditionnelle du Sénat pour en faire le modèle des Chambres Hautes en Europe". Dans cette optique, M. LAMBERT "s'engage solennellement" à respecter "six engagements" dont il espère qu'ils permettront à tous les sénateurs de se retrouver, "au-delà de (leurs) appartenances" partisans.

Ces six engagements sont les suivants :

- "Affirmer l'indépendance totale de la Haute Assemblée vis-à-vis du Président de la République et du Gouvernement, assurant ainsi l'équilibre des pouvoirs voulu par Nicolas SARKOZY, au terme de la réforme constitutionnelle. Empêcher l'exécutif d'utiliser le Sénat comme une sous-Assemblée Nationale. Garantir le retour à l'équilibre de nos comptes publics en 2012 et refuser toute loi qui en diffèrerait l'échéance. Obtenir le partage des moyens des corps de contrôle et d'évaluation actuellement placés à la seule disposition de l'exécutif ;
 - Conduire le chantier de la simplification du droit. Proscrire les textes bavards, redondants, instables, tatillons. Rendre ainsi à notre appareil normatif sa dignité, son efficacité, pour renouer avec l'excellence juridique. Aucune session parlementaire ne pourra adopter plus de textes qu'elle n'en abrogera ! Contraindre les gouvernements à respecter le domaine de la loi en excluant tout règlement ;
 - Dompter la législation européenne : imposer le Sénat dans l'élaboration de la législation européenne et le contrôle de son application pour répondre aux besoins réels des citoyens. Prononcer des alertes en amont à l'endroit de l'exécutif pour les textes en cours d'élaboration ;
 - Faire du Sénat le pilote de la recomposition territoriale. Anticiper les évolutions de nos territoires sans attendre les initiatives du gouvernement. Traiter avec courage et responsabilité l'empilement des structures et la réforme de la fiscalité locale. Héberger les grandes associations d'élus pour que le Sénat devienne le lieu de vie et d'expression des territoires. Eriger la Haute Assemblée en grande "maison des collectivités locales" de France, esquisse du futur Sénat européen ;
 - Moderniser notre démocratie parlementaire : en ouvrant des espaces communs de projets transpartisans. En portant les femmes sénateurs à des postes à responsabilité. En déployant une force de frappe en matière d'évaluation et de contrôle des politiques publiques. En mobilisant nos ressources humaines vers ces objectifs ;
-
- Inventer "le nouveau Sénat" : chambre crainte et respectée. En mobilisant toutes les bonnes volontés, les groupes, l'administration. En innovant, en se dotant des nouvelles technologies les plus performantes. En faisant de notre maison le modèle des Chambres Hautes en Europe : un législateur autonome et sobre, une institution de contrôle crainte et respectée".